

15 déc 2023 -18:35

Appartient à [Conseil des ministres du 15 décembre 2023](#)

Ancrage législatif d'un plan d'action fédéral handicap pour chaque législature

Sur proposition de la ministre chargée des Personnes handicapées Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi ayant pour objet d'ancrer le principe de l'adoption et de l'évaluation d'un plan fédéral handicap pour chaque législature.

L'objectif de l'avant-projet de loi est d'inscrire dans la loi l'approche structurée de la dimension du handicap dans les domaines de la politique fédérale par le biais d'un plan fédéral handicap pour chaque législature. Le plan d'action décrit les mesures que chaque ministre et secrétaire d'État prendront au niveau fédéral pour mettre en œuvre la Convention relative aux droits des personnes handicapées et pour atteindre l'objectif d'intégration des personnes handicapées dans tous les domaines de la politique fédérale.

Il est essentiel que chaque plan d'action fédéral soit évalué à la fois en termes d'actions individuelles et d'impact global sur la vie et les droits des personnes handicapées. L'avant-projet de loi prévoit donc un rapportage régulier à la Chambre des représentants.

Enfin, la politique fédérale en matière de handicap ne peut pas être élaborée sans une concertation constante avec la société civile, selon le principe qui est au cœur de la Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées : « Rien sur nous sans nous ». L'implication de la société civile lors de la création et de l'évaluation du plan est donc essentielle. C'est dans ce but que l'avant-projet de loi a été adapté à l'avis du Conseil supérieur national des personnes handicapées du 18 septembre 2023

L'avant -projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
+32 478 44 07 01
sam.vandeputte@lalieux.fed.be